

Pourquoi adhérer à Esperanto-France ?

Une représentation institutionnelle au niveau national et européen:

- Des actions d'**information et de négociation** auprès des décideurs français et européens ; exemples : l'expérimentation dans une dizaine d'établissements scolaires, de cours d'espéranto par des enseignants rémunérés (cf. Murielle C. au collège de Guingamp), la pétition pour l'espéranto au bac etc
- Un service de presse en contact régulier avec **les médias nationaux**
- Une présence lors de grandes **manifestations** (salons...)
- **Un agrément du Ministère de la Jeunesse pour, entre autre, l'accueil de jeunes en Servic Civique et l'organisation de stages de formation de bénévoles**
- Une reconnaissance en tant qu'**association d'utilité générale ouvrant droit à réduction d'impôt de 66 %.**

Des services aux clubs locaux et aux membres:

- L'organisation de tournées **d'espérantophones étrangers**
- Des matériels de promotion et d'information modernes à **prix coûtant**
- La diffusion d'une lettre d'info mensuelle en français, **Esperanto Aktiv**, éditée en commun avec Esperanto Jeunes
- L'édition de matériel **pédagogique** adapté aux francophones (**Metodo 11 pour débiter, Metodo 12 pour se perfectionner, cours en ligne ikurso.fr** avec 10 leçons pour apprendre les bases et *Gerda malaperis* pour se perfectionner)
- L'édition d'une revue trimestrielle : **Le Monde de l'Espéranto**
- Un service de **librairie** ouvert toute l'année
- Un service d'**abonnement** à des dizaines de revues du monde entier
- Un service d'inscription aux **rencontres internationales**
- **Des voyages** de groupe organisés lors des congrès mondiaux.

Esperanto France, c'est aussi :

- **L'envoi de matériel aux espérantophones de pays à faible pouvoir d'achat**
- **La possibilité d'un Espace Personnel** pour adhérer, commander, suivre son compte... en ligne, une liste d'information et des groupes de discussion sur internet.

Proposition de cotisation inter-associative.

Les propositions suivantes permettent à tous les membres d'Armor Esperanto de devenir membre d'Esperanto France à un coût inférieur ou équivalent, sans diminution des recettes pour Armor Esperanto, ni pour la FEB.

La gestion est simplifiée pour le club puisque c'est Esperanto France qui s'occupe du reversement à la FEB.

	Adhérent imposable			Adhérent non imposable	
	Hors adhés. interassoc.	Proposition Adhésion indi.	Proposition Couple	Hors adhés. interassoc.	Proposition
Cotisation globale dont :	59	50	60	25	10
- E-o France	39	20	x(4)	15	10
- FEB	8 (1)	8	16	8	0
- Armor E-o	12	22	x (4)	2	0
Cotis. nette (après réd. fiscale)	33,26 (2)	17 (3)	20,40 (5)	25	10 (6)

1 – Montant actuel de la cotisation à la Fédération Esperanto Bretagne (FEB)

2 - 20 + 13,26 (après réduction de 66 % sur la cotis. Esperanto France)

3 – Après réduction d’impôt de 66 % du montant global, soit un montant net inférieur au montant de la cotisation actuelle à Armor Esperanto

4 – À préciser avec Espéranto France.

5 – Après réduction d’impôt de 66 % du montant global, soit un montant net inférieur au montant de la cotisation actuelle à Armor Esperanto

6 - Proposition d’une cotisation au même taux qu’actuellement pour ne pas pénaliser les personnes à revenus modestes et ainsi leur permettre d’adhérer à Esperanto France.

En résumé : **le club local choisit** la part de la cotisation qui lui reviendra, et celle qui reviendra à sa fédération. **Les cotisations locales et nationales sont groupées** (et simplifiées !) en une cotisation unique. Elle est automatique pour tous les membres du club. Ceci permet à Espéranto-France d’avoir plus de membres, donc d’avoir plus de poids dans les rencontres avec les institutions et de mieux répartir ses coûts fixes. Ainsi, **la part de la cotisation revenant à Espéranto-France a pu être abaissée à 20 €** depuis 202/2013.

Par ailleurs, les personnes à faibles revenus peuvent payer moitié prix (mais sans reçu fiscal).

Pour Armor Esperanto, pour que la cotisation interassociative n’entraîne pas une augmentation du coût pour les personnes non imposables (10 € actuellement), il faudrait leur appliquer une cotisation nulle.

Questions :

Sur l'action d'Espéranto France :

- Combien d'établissements scolaires font partie de l'expérimentation sur l'enseignement de l'espéranto ?
- Espéranto France a-t-elle l'agrément pour l'accueil de jeunes en Service Civique, en Service Volontaire Européen ?
- Combien de fois dans l'année paraît la revue « Le Monde de l'Espéranto » ?
- À ce jour, combien de clubs ont opté pour la cotisation inter-associative ? 16

Sur les montants de cotisation :

- **Y a-t-il un tarif de couple à E-o France ?** Oui 78 € Y a-t-il un tarif pour personne non imposable à E-o France ? Oui : 15 € et 10 € dans le cadre de l'adhésion inter-associative.
- Le montant du reversement à la Fédération Régionale peut-il être différent des 10 % (actuellement Armor E-o reverse 40 % de chaque cotisation à la FEB? **Le reversement à la Fédération**

Régionale est-il pris sur la part d'Espéranto -France ?

- Le reversement de 10% de la cotisation des enseignants à **GEE** (le Groupe des Enseignants Espérantophones, qui aide à diffuser l'espéranto en milieu scolaire) est-il pris sur la cotisation globale ou sur la part d'E-o France ? **Sur la part d'E-o France**
- Le reversement de 1 € à **EEU** (l'association européenne d'espéranto, qui milite auprès des institutions européennes) pour chaque adhérent à Espéranto-France, est-elle prise sur la cotisation globale ou sur la part d'E-o France ? **Sur la part d'E-o France.**
- Si l'on veut conserver une adhésion maximale à 10 € pour les personnes non imposables, comment se répartissent les parts d'E-o France, de la Fédération Régionale et du club local ?